

Chemin du Cerisier - Restauration de l'ancien lavoir - Demande de participation financière du Département et de la Région

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Le lavoir de l'ancien Château Saint-Laurent, chemin du Cerisier dans le quartier de Planoise est remarquable à plusieurs titres :

- de par son architecture,
- de par son histoire liée au Château Saint-Laurent,
- de par le lien qu'il maintient entre le quartier de Planoise et la nature environnante.

Ce témoin mérite donc qu'un programme de réhabilitation soit engagé et les travaux de restauration estimés à 150 000 F pourraient être confiés à une association d'insertion compétente.

Sur proposition de la Commission Environnement, le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le projet de restauration du lavoir,
- solliciter l'aide du Département du Doubs au titre du programme départemental des édifices non cultuels d'architecture ancienne et de la Région de Franche-Comté au titre du patrimoine rural : édifices non cultuels,
- s'engager à réaliser et à financer la part de la Ville de Besançon dans le cadre du budget annuel du service Espaces Verts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions du Rapporteur.